

Pacte et loi d'orientation agricoles

Concertations étudiantes

INTRODUCTION

Dans le cadre de la nouvelle loi d'orientation agricole, le BNEI a été sollicité pour organiser des consultations auprès de l'intégralité des étudiants et étudiantes en école d'ingénieur agronome et agroalimentaire et vétérinaire. Selon nous, il paraissait essentiel de recueillir et mettre en avant la vision de ces derniers, puisque ce sont eux qui seront confrontés aux enjeux agricoles des années à venir.

En effet, nous, étudiants et étudiantes futurs ingénieurs agronomes et agroalimentaire et vétérinaires, sommes des piliers pour répondre aux enjeux de demain. Nous avons une relation particulière à l'agriculture et ce qui l'entoure : pour une partie, ce sont nos parents, nos grands-parents, qui travaillent la terre et assurent une partie de la production. Pour d'autres, c'est une vocation, un moyen de se rapprocher du vivant, tout en garantissant une production et une alimentation pour tous. Ce fort attachement à la terre s'accompagne d'un œil nouveau évoluant avec les enjeux sociétaux tels que l'effondrement de la biodiversité, le dérèglement climatique et l'évolution de la technique et du numérique. Nous sommes alors force de proposition concernant le système agricole que nous voulons voir prospérer en 2040.

Cette consultation a mis en évidence la lucidité des étudiants et étudiantes sur de multiples sujets et leurs inquiétudes vis à vis du futur de l'agriculture. La déconnexion profonde entre le grand public et le monde agricole, la régulation de l'accès aux terres, les formations agricoles et les conséquences déjà bien présentes du dérèglement climatique sont des réflexions qui ont été maintes fois discutées. Il est temps de donner aux futurs professionnels que sont les étudiants et étudiantes l'occasion de prendre la place qui leur revient pour enclencher les transitions nécessaires à la pérennité du monde agricole.

Pour cette consultation, trois temps d'échanges de deux heures ont été organisés en visio-conférence. Ces échanges ont permis de récolter les avis d'environ cinquante participants provenant d'une dizaine d'écoles sous la tutelle du ministère de l'Agriculture. Trois thématiques ont été proposées : Installation et Transmission des exploitations, Orientation et formation, ainsi que Adaptation au changement climatique.

L'analyse des échanges a donné lieu à trois documents : un rapport détaillé de toutes les propositions avec les remarques du BNEI, un rapport synthétique et enfin un communiqué de presse.

Ce document présente l'ensemble des propositions des étudiants et étudiantes sur chaque axe de réflexion.

I. INSTALLATION ET TRANSMISSION

Image du grand public

1. Méconnaissance du monde agricole
2. Image du métier d'agriculteur

Freins à l'installation

1. Freins financier
2. Accès au foncier
3. Rémunération
4. Manque de connaissances dans les formations agricoles
5. Conditions de travail

II. ORIENTATION ET FORMATION

1er et 2nd cycle

En école d'ingénieurs en agriculture/agronomie

1. Cours et contenus pédagogiques
2. Vie étudiante
3. Vie de campus
4. Spécificités de certaines formations

III. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Gestion des ressources et des dépendances en contexte de changement climatique

1. Repenser la gestion des ressources en termes d'accès et de répartition
2. Réduire la dépendance à l'irrigation et aux intrants
3. Mobiliser différents leviers pour sécuriser les cultures face aux aléas climatiques
4. Questionner la place des innovations

Repenser l'utilisation des terres

1. Stockage du carbone
2. Protection de la biodiversité
3. Production d'énergie



Communication entre les scientifiques, les agriculteurs et le grand public

1. Rendre accessible la science et les expérimentations aux agriculteurs
2. Responsabiliser le consommateur sur son alimentation et son impact sur l'environnement

Amélioration des conditions de travail et de vie des agriculteurs

1. Aides publiques
2. Accompagnement par les chambres d'agriculture
3. Réduction de la pollution par la restructuration des filières et du territoire

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Image du grand public

1. Méconnaissance du monde agricole

Retravailler les programmes scolaires pour sensibiliser à l'agriculture tout au long du cursus. L'agriculture est à aborder différemment selon le public.

En primaire :

- Organiser des visites à la ferme.
- Mettre en place des partenariats entre les fermes alentours et les écoles quand cela est possible.
- Installer des potagers dans les cours d'école et des cours de potagers pour sensibiliser à la pousse des légumes.
- Possibilité de faire un compagnonnage entre les agriculteurs et les enfants, avec des visites tout au long de l'année pour mieux percevoir les saisons.

Au collège et au lycée :

- Intégrer l'agriculture dans des cours obligatoires. Il peut être pertinent de l'inclure directement dans les programmes scolaires, via les cours d'histoire ou de géographie par exemple, mais aussi de SVT.
- Des programmes peuvent aussi être envisagés comme des échanges scolaires entre des élèves en lycée générale et en lycée agricole, comme des correspondants, pour faire connaître ce milieu à des lycéens de milieu urbain non sensibilisés.
- Une semaine de stage agricole en classe de troisième pour renouer le lien entre l'agriculture et la société dès le plus jeune âge.

Organiser un sentier de visites de fermes pendant une journée avec des portes ouvertes pour faire connaître les fermes environnantes aux habitants. Ce genre de journée peut être organisée avec l'aide des syndicats ou de la chambre d'agriculture.

Mettre en place la sécurité sociale de l'alimentation pour impliquer les citoyens dans leur alimentation et leur donner la possibilité d'augmenter leur budget alimentaire.

Contrôler les publicités pour limiter les pubs relatives à la malbouffe et qui encourage à consommer.

INSTALLATION ET TRANSMISSION

2. Image du métier d'agriculteur

Proposer des formations aux agriculteurs pour les aider à mieux communiquer sur la réalité de leurs métiers. Ces formations peuvent être organisées par la Chambre d'Agriculture ou mobiliser le compte CPF.

Mieux communiquer au grand public les droits des agriculteurs, notamment autour de la Loi Raffarin, du service de remplacement, des congés maternité/paternité.

Mettre en place une plateforme permettant de recenser les offres d'emplois agricole, saisonnier, ou stage pour faciliter et normaliser le travail agricole.

Mettre en place une journée d'appel dédiée au monde agricole, pour mettre en avant la diversité des métiers autour de l'agriculture.

Reconnecter le monde urbain au monde agricole par des immersions, de la sensibilisation et des campagnes de communication.

Freins à l'installation

1. Freins financiers

Augmenter les aides à l'installation pour permettre à plus de personnes de s'installer. Cela passe à la fois par une hausse du montant des aides, mais aussi dans le cadre du PAI, par la proposition de prêts à taux zéro pour limiter l'étranglement causé par le remboursement des intérêts.

INSTALLATION ET TRANSMISSION

L'âge limite de l'aide aux jeunes agriculteurs peut aussi être discuté, voir supprimé pour permettre à plus de personnes de s'installer - notamment en cas de reconversion professionnelle - ou réfléchir à une somme décroissante en fonction de l'âge.

Faciliter l'accès des aides à l'installation pour des projets d'installation sur des petites surfaces.

L'État devrait soutenir financièrement des associations comme « la ceinture verte » qui permettent de louer des exploitations clé-en-main, et de faciliter l'accès à des exploitations pour des jeunes qui n'ont pas la possibilité de reprendre une exploitation familiale.

2. Accès au foncier

Redéfinir les pouvoirs de la Safer pour :

- Prioriser des projets d'installation plutôt que des projets d'agrandissement ou d'urbanisation, mais aussi pour limiter l'achat de terres par des gros porteurs monnaies étrangères.
- Renforcer et appliquer la loi zéro artificialisation des terres.
- Geler les terres le temps de trouver un porteur de projet adapté. Cela peut se faire via des appels à projets, en mettant les terres à disposition des voisins pendant ce laps de temps, via des conventions d'occupation provisoire.

Enfin, pour rétablir les pouvoirs de la Safer, celle-ci devrait être financée par de l'argent public, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Dédier un pourcentage de territoire dans chaque région à l'agriculture pour limiter l'achat de terrain pour de l'urbanisation.

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Encourager et simplifier les échanges de parcelles entre agriculteurs.

Définir un seuil de surface d'exploitation à partir duquel une exploitation qui souhaite s'agrandir sera obligée de mettre en place un atelier de diversification pour obtenir les terres, en prenant en compte les particularités du territoire. Par exemple, à partir de 600ha., un accompagnement serait proposé pour aider cette diversification.

Valoriser et soutenir les actions portées par Terres de Liens (à travers la communication, des financements, des partenariats avec les Safer, ...)

3. Rémunération

Rétablir les rapports de force au sein des filières pour laisser plus de pouvoir à l'agriculteur pour fixer des prix rémunérateurs. Cela peut passer par le développement de :

- . Démarches de qualité,
- . La transformation à la ferme,
- . Les circuits courts.

Fixer un pourcentage du coût des produits qui revient à l'agriculteur.

4. Manque de connaissances dans les formations agricoles

Proposer un programme d'accompagnement à l'installation lors du cursus ingénieur ou vétérinaire à définir selon l'école. Cela peut prendre la forme de modules optionnels, potentiellement de spécialisations ou programmes d'accompagnement personnalisés. Les parcours entrepreneuriaux pourraient être adaptés pour aider à monter des projets d'installation.

INSTALLATION ET TRANSMISSION

Mettre en avant et faire connaître le service de remplacement, particulièrement en BTS, DUT et école d'ingénieurs. Potentiellement mettre en place des partenariats entre les services de remplacement et les formations agricoles pour permettre à ceux qui le souhaitent, de remplacer des agriculteurs sur des week-ends ou les vacances scolaires.

Cela constituerait pour les étudiants, un moyen de voir une multitude d'exploitations agricoles différentes. Dans certaines formations, peut être penser à une alternance avec ce service de remplacement.

Pour les élèves souhaitant s'installer en sortie d'école, **organiser un entretien pour être sûr qu'il soit prêt à s'installer**.

Création d'un diplôme grade licence reconnu d'état à visée d'installation :

- . Travailler sur la qualité des formations actuelles en deux ans,
- . Permettre de voir la diversité des pratiques agricoles dans la région avoisinante.

5. Conditions de travail

Encourager les installations collectives pour avoir des heures de travail qui se rapprochent des 35h avec une rémunération correcte.

Développer, faire connaître et accompagner des co-installations. Cela permet à un jeune de s'installer quelques années avant le départ à la retraite de l'exploitant.

ORIENTATION ET FORMATION

1er et 2nd cycle

Valoriser la diversité de formations et des débouchés qu'elles proposent, et notamment les formations professionnalisantes en :

- Revalorisant les filières professionnelles et technologiques (bac professionnels, lycées agricoles...) à tous les niveaux (familial, enseignant).

Rendre visible l'existant, améliorer l'orientation vers les formations et mettre en avant les débouchés et les passerelles :

- Formation des conseillers d'orientations en collège et lycée,
- Formation des conseillers Pôle Emploi, Apecita et Apec,
- Venue obligatoire d'un représentant de lycée agricole dans tous les collèges,
- Présence dans les salons d'orientation et salons de l'agriculture,
- Mettre en lien le monde agricole et les apprenants : Journée des métiers lycées.

Sensibiliser au monde agricole via :

- Une considération pour le milieu agricole dès le plus jeune âge,
- La sensibilisation aux réalités des agriculteurs, par l'immersion sur le terrain notamment,
- L'inclusion des notions d'écosystème, d'environnement, d'agriculture et d'alimentation et leurs enjeux transverses dans les modules de Sciences et Vie de la Terre au lycée.

La création d'une JAPA : journée d'appel pour la production agricole :

- Formation au vivant et à la production agricole,
- Visite d'exploitation,
- Obligatoire.

ORIENTATION ET FORMATION

Dans l'enseignement supérieur

1. Dans les cursus et contenus pédagogiques

- Formation théorique
 - **Sensibiliser et former les personnels d'éducation aux enjeux agricoles et de transition écologique**, mais leur permettre également de suivre une formation à la pédagogie et à la transmission d'informations. Certains cours sont assurés par des enseignants-chercheurs au domaine d'expertise particulier, qui ne correspond parfois pas à celui qu'ils enseignent. Ils n'ont pas forcément le temps ou la volonté de faire évoluer les contenus pédagogiques. Un accompagnement du corps enseignant et des BIATSS dans l'intégration des enjeux de transition dans les cursus et contenus pédagogiques est nécessaire.
 - **Repenser les contenus pédagogiques en considération des enjeux actuels :**
 - En mobilisant, formant et accompagnant les enseignants à mettre à jour les contenus, en impliquant divers acteurs (ingénieurs pédagogiques, psychosociologues, ...) et en leur libérant du temps dédié à la formation.
 - En replaçant les cours dans le contexte actuel de transition écologique pour redonner du sens à la formation suivie, et en traitant notamment la question d'éco-anxiété et la dimension humaine derrière les formations.
 - Au-delà du contenu en tant que tel, **pour une diversification des moyens pédagogiques**, en favorisant la communication, le travail commun et le débat :
 - Cours sous forme de débats avec des sujets d'actualité et des intervenants divers pour développer la pensée critique,
 - Tutorats entre élèves ou avec des professionnels,
 - Apprendre à la réflexion et la favoriser.
 - D'où l'**importance également de diversifier les acteurs pédagogiques**, en liant entreprises, enseignants et monde de la recherche pour des temps de conférences et de débats.

ORIENTATION ET FORMATION

- **Pour développer la liberté pédagogique**, quant à la construction et l'utilisation des supports pédagogiques (CM,TD,TP...), mais également former les enseignants au dépassement du cadre habituel CM/TD/TP en favorisant par exemple l'indépendance et l'autoformation, via des classes inversées notamment.
- Et ce tout en définissant **un tronc commun nécessaire à l'ingénieur agronome/agroalimentaire et au vétérinaire** pour des bases obligatoires à ces deux corps de métiers. Y inclure et lier les notions d'agriculture, d'environnement, de Transition Ecologique, d'alimentation, d'éthique ... puis développer sur les spécificités régionales à partir de ce tronc commun.
- **Valoriser les sciences sociales** en les liant au domaine d'expertise.
- Quant au programme des cours de spécialités, ils doivent être beaucoup plus l'occasion de **pousser des réflexions pointues sur les sujets d'étude**, et de donner des bases solides aux élèves pour qu'ils puissent s'orienter vers une poursuite d'études en connaissance de cause et y être pertinent, en **renouant réellement le lien entre les enseignements et le milieu de la recherche**.
- Enfin, des réflexions ont émergés quant aux **diplômes et aux voies de recrutement** :
 - Avoir des diplômes plus exigeants pour que le titre d'ingénieur ait une réelle valeur.
 - Privilégier les remises à niveau pour les admissions parallèles pour faciliter la transition entre les parcours.
- **Lier les formations diplômantes entre elles**, afin de renouer le lien entre les écoles d'ingénieurs agronomes et agroalimentaires, mais également entre les cursus ingénieurs, les cursus universitaires et formations professionnalisantes.

ORIENTATION ET FORMATION

- Formation pratique et technique
 - **Une nécessité de la diversité des dispositifs et approches pédagogiques via :**
 - L'approche par projets, qui permet une liaison des différents secteurs avec un état des lieux sectoriel dans le concret et d'intégrer une approche système.
 - Les stages, découpés selon les saisons agricoles et obligatoires plus de 2 mois par an, qui permettent une meilleure compréhension des enjeux et réalités du monde agricole, des interactions avec les professionnels et pourraient être plus nombreux et/ou plus divers.
 - Les départs à l'étranger à faible empreinte carbone doivent être favorisés, car vecteurs d'une ouverture d'esprit et de connaissances et compétences nouvelles.
 - L'enrichissement du panel des appels à projets nationaux.
 - Davantage de visites d'exploitations durant les cours et de présentation de la diversité des méthodes de production.
 - **Revaloriser la pratique et la technique dans les formations**, avec un besoin de vraies bases techniques agricoles sur les notions de PA, PV, gestion d'équipe... via notamment les spécialisations en dernière année, l'éventuelle mobilisation des lycées agricoles avec la création d'une instance type CEVE.
 - **Revaloriser les métiers en sortie pour favoriser l'investissement étudiant.**

ORIENTATION ET FORMATION

2. Dans la vie étudiante

L'engagement étudiant est vecteur d'initiatives et de motivation : il peut insuffler une dynamique globale motrice de nombreux projets.

Il est alors essentiel de le permettre et le valoriser, via la pérennisation des actions nécessitant le soutien des administrations (les associations ayant des mandats d'un an, les élèves restant 3 à 5 ans à l'école), mais également :

- En mettant en place des dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant au sein de l'école,
- En étant à l'écoute des besoins des élèves,
- En facilitant la réalisation de projets via l'accès aux aides financières (CVEC pour les écoles publiques...).

Il est demandé au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire de prendre en compte les prérogatives de la **Circulaire sur l'Engagement** du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche parue le 23 mars 2022.

En ce qui concerne la co-construction et consultation étudiante,

- Au sein des écoles, il est essentiel de valoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes (administration, élèves, professeurs, référents développement durable...), via un groupe de travail ou un comité de pilotage par exemple.
- Au national, au-delà d'une consultation étudiante, les élèves ingénieurs ont une volonté de construire ensemble, via notamment une représentation au CNESERAAV et une inclusion dans les travaux au national (pacte et loi agricoles, GT Jouzel..)

ORIENTATION ET FORMATION

3. Dans la vie de campus

Réduire la consommation énergétique des campus, via :

- Une étude de la consommation énergétique des infrastructures suivie de son optimisation,
- Eviter les dispositifs non nécessaires et peu utilisés (tableaux interactifs...).

Maintenir la biodiversité en :

- Favorisant les initiatives partagées (potagers, jardins partagés...),
- Végétalisant les campus,
- Travaillant à l'obtention d'une certification LPO.

4. Spécificités de certaines formations

• Formations vétérinaires

- **Rétablir le lien entre les vétérinaires et le monde agricole.** Les formations doivent permettre de comprendre l'importance des vétérinaires dans le monde agricole. Cela peut passer par l'intégration de cours sur l'agriculture dans les enseignements.
- **Renforcer les liens avec les différentes professions** du monde agricole et former les étudiants à la communication. Cela pourra permettre de favoriser le dialogue entre les différents acteurs.
- **Revaloriser le métier de vétérinaire rural :**
 - Considérer le poids des gardes, le peu d'attrait des étudiants pour le lieu de vie, le manque de temps libre, la difficulté physique.
 - Restructurer le maillage vétérinaire sur le territoire en fonction des filières (problématique des déserts vétérinaires qui menacent le bien être animal et la santé publique).
 - Pour un réel bien être animal dans les exploitations.

ORIENTATION ET FORMATION

- Renouer le lien entre l'éleveur et le vétérinaire pour éviter un remplacement progressif des vétérinaires ruraux sur beaucoup d'actes (achat de médicaments en ligne, appel à des prestataires...), par les groupements de vétérinaires conventionnés par exemple.
 - Valoriser le premier stage en exploitation laitière car il est souvent le premier contact des étudiants avec le monde rural (projet Terre d'Accueil).
-
- **Formation d'ingénieur agronome/agroalimentaire**
 - Revaloriser et favoriser les contrats d'apprentissage et professionnalisants, en :
 - Faisant un bilan horaire de ces formations pour veiller à ce que les alternants aient une charge de travail décente,
 - Facilitant les mobilités internationales (pas de rupture ou de mise en veille du contrat de travail),
 - Dispensant des cours cohérents vis à vis du travail demandé en entreprise.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Gestion des ressources et des dépendances en contexte de changement climatique

1. Repenser la gestion des ressources en termes d'accès et de répartition

- En eau :
 - **Prendre en considération** que l'eau est un bien commun qui ne doit pas être privatisé.
 - **Repenser la répartition de la ressource** en eau en interdisant tout projet de "méga-bassine" visant à pomper l'eau directement depuis les nappes phréatiques selon le consensus scientifique.
 - Avoir des **systèmes d'irrigation plus performants** pour arroser sur les périodes qui conviennent.
 - **Adapter les plannings d'irrigation** pour interdire l'arrosage en pleine journée afin de réduire l'évaporation et les pertes en eau.
 - Contrôler les cultures via l'allocation de **subventions pour l'irrigation**.
- Des sols :
 - **Répartir les cultures de manière logique** et adapter les espèces en fonction du climat et des ressources disponibles : exemple de la vigne qui s'adapte à un sol pauvre composé de faibles ressources.
 - Repenser la spécialisation des exploitations et des territoires. **Diversifier massivement les exploitations et les territoires** pour réduire la pression sur les ressources.

2. Réduire la dépendance à l'irrigation et aux intrants

- Intrants :
 - Diminuer la dépendance des cultures aux intrants en utilisant des **stratégies agroécologiques** basées sur la diversification des cultures et les écosystèmes.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Réduire drastiquement l'utilisation des engrais** et assurer l'indépendance de la fertilisation pour ne pas les importer. Ne pas se baser sur des engrais décarbonés car ils demandent beaucoup d'énergie carbonée. Cela peut se faire via l'apport d'engrais naturels et des biodéchets verts.
- **Couvrir les sols et renforcer la rotation des cultures** pour limiter la dégradation et l'épuisement des sols.
- **Maintenir l'interdiction des intrants destructeurs de biodiversité** et dangereux pour la santé des écosystèmes et la santé humaine tout en accompagnant les agriculteurs dont les cultures y sont encore dépendantes.
- Accorder le minimum de dérogations possibles pour l'utilisation d'intrants et tendre vers une interdiction totale. Cela passera par une clarification très précise des dérogations pour éviter les dérives et les flous juridiques, mais aussi, une intransigeance sur les dérives liées à ces thématiques et une lutte active contre les lobbys.
- Irrigation :
 - Ne pas rendre les cultures dépendantes de l'irrigation. **Accompagner les pratiques vers de la sobriété en eau.**
 - Utiliser les **logiques écosystémiques** pour avoir des réservoirs en eau par les phénomènes de rétention d'eau et d'infiltration.
 - Financer et développer **le reméandrement des rivières** pour diminuer le débit et permettre un meilleur stockage et infiltration de l'eau.
 - Proposer une gestion de l'eau cohérente entre les différents secteurs et prioriser les besoins en eau pour l'alimentation humaine et animale.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

3. Mobiliser différents leviers pour sécuriser les cultures face aux aléas climatiques

- Suivi et accompagnement :
 - **Anticiper et accompagner les agriculteurs** dans l'adaptation aux aléas climatiques qui seront de plus en plus fréquents et de forte intensité.
 - Cartographier et définir **les enjeux par territoire** et par agriculteur.
 - **Assurer un suivi précis et individuel** par un accompagnement accessible et cohérent avec les enjeux du territoire.
- Choix des cultures :
 - **Repenser les espèces cultivées** par région et par nécessité.
 - **Diminuer la surface des cultures destinées à l'alimentation du bétail et développer le maraîchage** et l'ensemble des cultures destinées à assurer la souveraineté et la sécurité alimentaire.
 - Sélectionner des **cultures adaptées au climat** qui se dérègle, aggravant sécheresses et inondations. **Associer et diversifier les cultures**. Cela peut passer par un remplacement des espèces qui ne survivront pas au dérèglement climatique, mais aussi par une adaptation des espèces aux nouveaux climats. On peut notamment remplacer les cultures très énergivores par d'autres (exemple de remplacer le maïs par du sorgho).
- Diversification des pratiques :
 - Valoriser la **diversification des pratiques** en encourageant des pratiques plus respectueuses de l'environnement, comme celles basées sur la flore spontanée pour rééquilibrer les écosystèmes, ou encore l'implantation de légumineuse.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Mettre en avant des systèmes diversifiés** et encourager le polyculture élevage qui permet de boucler les cycles en ayant une complémentarité entre les différents ateliers de production, avec un impact positif sur l'environnement.
- Science et génétique :
 - Mettre la **science au service de l'amélioration de la résilience des espèces** mais garder l'éthique au cœur du sujet, poser des limites très claires et lutter fermement contre les dérives de la génétique.

4. Questionner la place des innovations

Il paraît nécessaire de voir l'innovation comme un apport de nouvelles techniques, mais aussi comme un moyen de **remobiliser des savoir-faire plus anciens**, parfois oubliés. Dans tous les cas, les innovations doivent permettre de tendre vers une plus grande autonomie des agriculteurs dans leur travail :

- Les machines :
 - Mettre la **technique au service de l'agriculture** pour faciliter et développer l'efficacité du travail de l'agriculteur. Cela peut passer par des technologies de précision. Néanmoins, cela ne doit en aucun cas être l'unique modèle prédominant.
- L'irrigation :
 - Développer de **nouveaux systèmes d'irrigation performants** limitant les pertes en eau.
 - Favoriser l'irrigation localisée et nocturne.
- La génétique :
 - Utiliser la **génétique au service de l'amélioration** de la résistance des plantes mais considérer très fortement des comités d'éthique. Limiter les OGM.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- L'Agroforesterie :
 - Développer et **valoriser les initiatives de mise en place de l'agroforesterie** sur les exploitations.
 - **Favoriser les interactions inter et intra espèces** qui peuvent avoir de nombreux effets bénéfiques sur l'environnement et limiter les apports d'intrants.
 - **Couvrir le sol** pour permettre au sol de rester intact, de se régénérer, de se stabiliser et de participer à l'infiltration et le stockage de l'eau.

Repenser l'utilisation des terres

1. Stockage du carbone

- Mettre en place le **marché carbone positif** pour l'agriculture et repenser la notion de crédit carbone.
- Mettre en place un système d'évaluation robuste du système de marché carbone.
- **Financer et favoriser l'agroforesterie** et la plantation d'arbre et d'espèce participant activement au stockage du carbone.
- **Entretien et développer la qualité des sols** qui est un espace de stockage du carbone massif.
- Investir et développer **une agriculture de conservation des sols**.

2. Protection de la biodiversité

- Réintroduire la biodiversité et la diversité sur chaque parcelle cultivée.
- Favoriser et financer le bocage par la mise en place de haies participant à la protection de la biodiversité et le stockage du carbone.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Redéfinir de manière juste et scientifique les espèces nuisibles.
- Connaître la vie du sol et protéger les écosystèmes qui participent massivement à la fertilisation des sols.
- Protéger et réintroduire un maillage du territoire par des arbres, des haies et des zones humides.
- Protéger les espaces riches de biodiversité contre la bétonisation et les projets d'expansion.

3. Production d'énergie

- Garder **la terre comme bien commun** pour assurer la production alimentaire et ne pas la privatiser par des entreprises souhaitant produire de l'énergie.
- **Financer des études complètes concernant la dangerosité** d'associer sur un même terrain des productions agricoles et une production d'énergie, sur les notions toxicologiques, durables et juridiques.
- Méthanisation : **ne pas construire de méga-méthaniseur** ou méthaniseur à taille démesurée. Mettre en place des méthaniseurs uniquement pour répondre à une demande et non pas pour augmenter les consommations en énergie : privilégier la sobriété.

Communication entre les scientifiques, les agriculteurs et le grand public

1. Rendre accessible la science et les expérimentations aux agriculteurs

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Formation des agriculteurs : **proposer régulièrement des formations sur la journée par petits groupes d'agriculteurs** locaux se connaissant entre eux pour les mettre en relation et proposer de la théorie, des méthodes et des adaptations aux enjeux climatiques et écosystémiques.
- **Alléger le temps alloué à la gestion administrative** pour laisser du temps à l'expérimentation
- Proposer de l'aide de la part de conseillers : **former des conseillers compétents** pouvant apporter des solutions spécialisées aux territoires en matière d'évolution des pratiques agricoles.
- **Accompagner et transmettre les nouvelles avancées** en recherche au sujet de l'agriculture, développer le partage des savoirs et des expérimentations : mettre en commun les idées, faire descendre la science, vulgariser les données, les rendre accessibles.
- **Mettre en lien les agriculteurs via des plateformes** ou des groupes pour leur permettre d'échanger entre eux quant aux expérimentations qu'ils auraient pu mener sur leur territoire.
- **Développer la recherche action participative** pour remettre au même niveau les chercheurs et les agriculteurs et s'appuyer sur une cocréation des savoirs.

2. Responsabiliser le consommateur sur son alimentation et son impact sur l'environnement

- Faire prendre conscience des **problèmes de surconsommation** et son impact sur la santé et l'environnement.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Réduire le gaspillage** : mettre l'accent sur l'importance primordiale de réduire le gaspillage alimentaire autant dans les ménages que dans les restaurations collectives. Développer des initiatives de revalorisation et de compost. Répartir les ressources alimentaires. Communiquer sur la variabilité du vivant et démocratiser les légumes déclassés et le fait que chaque produit soit unique. Respecter la saisonnalité et la diversité. Valoriser les biodéchets pour du compost ou de la méthanisation.
- **Labels et certifications** : faire connaître du grand public les labels et leur lecture. Faciliter la compréhension pour permettre au consommateur d'avoir une totale transparence sur les produits qu'il consomme, autant sur la composition nutritionnelle que sur le mode de production et d'acheminement des produits.
- **Sensibiliser les consommateurs sur leurs modes de consommation**. Cela peut passer par encourager la diminution de la consommation de viande, favoriser les initiatives végétariennes ; mais aussi, proposer de manière systématique une option végétarienne dans les restaurations collectives autant pour une question de transition écologique que de santé publique.
- Mettre en place **une sécurité sociale de l'alimentation** pour permettre à tous les citoyens d'avoir un budget dédié à leur alimentation. Cela permettrait de palier à des problème d'accès à l'alimentation et de santé publique.
- Renforcer ou mettre en place des **nutriscore / écoscore / écobalises**. Cela permettrait d'imposer une **transparence des entreprises sur la composition et les méthodes de production et de transport** des produits vendus au consommateur. Pour rendre ces scores pertinents, il faudrait également informer les populations sur les modes de lecture et d'analyse de ces différents scores.
- Mettre en place une **campagne de communication pour inciter à manger local** du type : "mangez français".

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Amélioration des conditions de travail et de vie des agriculteurs

1. Aides publiques

- **Repenser la PAC** pour qu'elle soit compatible avec la stratégie française. Faire en sorte qu'elle valorise des modèles plus vertueux et non la continuité du modèle actuel. Orienter une partie des financements de la PAC vers un crédit carbone. Insister sur le financement intégral de la plantation de haies.
- **Reparamétrer le PSN** pour rendre rentables les cultures davantage adaptées aux changements climatiques et à la biodiversité sans pour autant asservir l'agriculture à des aides.
- **Cibler et adapter les aides** en fonction des besoins et des secteurs stratégiques comme le maraîchage.
- Faire appliquer la **loi égalim**.
- **Investir massivement dans le financement de matériel** et le rendre accessible à tous, dans la recherche et les nouveaux outils de précisions, dans la diversification des pratiques, du stockage du carbone et de la protection de la biodiversité.
- Accorder des **primes et des subventions pour le développement de nouvelles filières** adaptées et respectueuses du bien-être et de l'environnement.
- **Valoriser toutes les initiatives** qui se trouvent entre l'agriculture biologique et le conventionnel.
- **Aide au financement pour des solutions techniques** et scientifiques pour limiter les intrants.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

2. Accompagnement par les Chambres d'agriculture

- Développer le conseil aux agriculteurs et démocratiser son accès de manière simple, gratuite et pertinente.
- Financer des formations pour les agriculteurs qui sont volontaires.

3. Réduction de la pollution par la restructuration des filières et du territoire

- Restructurer les filières à l'échelle du territoire.
- Relocaliser la production de soja pour l'alimentation des bovins par exemple.
- Rediversifier les territoires : amorcer une déspecialisation des territoires pour favoriser le gain en autonomie, réduire la pression sur les ressources et limiter la pollution.
- Produire local et importer uniquement ce qu'on ne peut pas produire en quantité suffisante sur le territoire.
- Œuvrer pour développer de nouvelles filières en lien avec les nouvelles espèces plus résilientes et adaptées au climat pour assurer la transition des productions actuelles et des productions futures.

CONCLUSION

Cette consultation a bien montré la volonté des étudiants en école d'ingénieur agronome, agroalimentaire et école vétérinaire d'être partie prenante des discussions qui concernent l'avenir du monde agricole. Ces propositions riches et diverses sont le fruit de longues réflexions et montrent un intérêt certain des jeunes sur les sujets de production agricole et sa démocratisation. Nous n'avons peut-être pas encore tous les éléments pour répondre à la complexité des enjeux du monde agricole, mais avons cependant une capacité d'analyse critique et une vision systémique des enjeux. Nos retours méritent d'être considérés. On entend souvent que notre génération sera celle qui pourra faire changer les choses, mais encore faut-il nous en laisser les moyens. Le BNEI a voulu donner l'opportunité aux étudiants de s'exprimer et d'être écoutés. Nous espérons que ces résultats seront pris en compte lors de la rédaction de la loi.